



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Accélération de la production des énergies renouvelables

Loi du 10 mars 2023

Les données disponibles



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Les données mises à disposition

# Mise à disposition des données

- Ce que prévoit l'article L. 141-5-3 du code de l'énergie :
  - les objectifs nationaux définis par la programmation pluriannuelle de l'énergie
  - potentiels énergétiques (dont zones favorables à l'éolien terrestre)
  - la part déjà prise par chaque EPCI dans le déploiement des ENR
  - les capacités d'accueil existantes et planifiées des réseaux publics d'électricité et de gaz naturel
- **Portail numérique national** (opéré par l'IGN et le CEREMA)
  - <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>
  - Ouvert mi mai, Communication gouvernementale le 5 juin
  - Données complétées périodiquement

# Données disponibles sur le portail

- Données pour fournir une aide à l'identification de sites potentiels :
  - Potentiel solaire : friches identifiées comme propices au PV, parkings de plus de 500 m<sup>2</sup>, potentiel sur toiture selon méthode simplifiée ne prenant pas en compte les masques proches
  - Zones favorables à l'éolien - actuellement incomplète pour la région Occitanie
  - Potentiel méthanisable par canton et éléments sur des opportunités d'injection au réseau
  - Données de localisation et de puissance cumulées d'installations EnR existantes par commune
  - Estimations de besoins de chaleur et de froid
  - Éléments sur capacités d'accueil des postes électriques
  - Éléments sur enjeux du territoire (PLU, Natura 2000, zones humides, monuments historiques...)
- Fiches d'information sur les données
- 4 webinaires nationaux publics de présentation, 1<sup>er</sup> webinaire le 16 juin (replay disponible)



# Exemple de visualisation à partir du portail



(Cliquez sur une couche pour en dévoiler la légende)

## Potentiel solaire électrique et thermique

Potentiel solaire au sol - friches susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques

Potentiel solaire sur toiture (méthode simplifiée)

Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500 m<sup>2</sup> (données déclaratives)

### Ensemble de parcelles contenant des parkings de plus de 500m<sup>2</sup>

-  500 à 1500 m<sup>2</sup>
-  > 1500 m<sup>2</sup>

## Potentiel éolien terrestre



# Exemple de visualisation à partir du portail

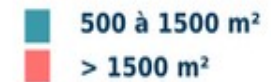


## Potentiel solaire sur toiture



Unités foncières contenant des surfaces de stationnement non couvertes de plus de 500 m<sup>2</sup> (données déclaratives)

## Ensemble de parcelles contenant des parkings de plus de 500m<sup>2</sup>





# Exemple de visualisation à partir du portail



(Cliquez sur une couche pour en dérouler la légende)

## Potentiel solaire électrique et thermique

Potentiel solaire au sol - friches susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques

**Friches identifiées comme propices à l'installation de photovoltaïque**  
**■ Friches intéressantes pour du PV sol**

## ► Potentiel solaire sur toiture (méthode simplifiée)

Unités foncières contenant des surfaces de  
► stationnement non couvertes de plus de 500 m<sup>2</sup>  
(données déclaratives)

## Potentiel éolien terrestre

# Mise à disposition des données

Scope : ZAER concernent toutes les énergies renouvelables. Il faut donc définir des zones pour le photovoltaïque, l'éolien terrestre, la méthanisation...

Accompagnement : des documents d'appui, des webinaires, ainsi qu'une communauté d'entraide mis en place

Page internet du ministère sur la planification des EnR et les données :  
<https://www.ecologie.gouv.fr/planification-des-energies-renouvelables-et-donnees>

Communauté d'entraide :  
[https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1\\_141479/fr/portail-cartographique-des-energies-renouvelables](https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_141479/fr/portail-cartographique-des-energies-renouvelables)



# Mise à disposition des données



- **Espace régional :**
  - [https://www.picto-occitanie.fr/accueil/thematiques/zones\\_dacceleration\\_des\\_energies\\_renouvelables](https://www.picto-occitanie.fr/accueil/thematiques/zones_dacceleration_des_energies_renouvelables)
  - Mise à disposition (ou aiguillage) sur les données locales qui complètent le portail national
    - PCAET
    - Schéma régional biomasse, réseau bois-énergie Occitanie
    - Liens vers PICTO (portail interministériel cartographique Occitanie) et PICTOSTAT (consommations énergétiques, production EnR)
  - Mise en ligne du projet de carte des zones favorables à l'éolien (en attendant la mise en ligne complète sur le site national)

# Zones favorables à l'éolien terrestre en Occitanie

0

Zone où le développement de l'éolien est impossible du fait d'une interdiction réglementaire stricte  
Enjeux rédhibitoires

1

Zone où le développement de l'éolien sera difficile du fait de la présence de forts enjeux avérés  
Zone avec de forts enjeux avérés

2

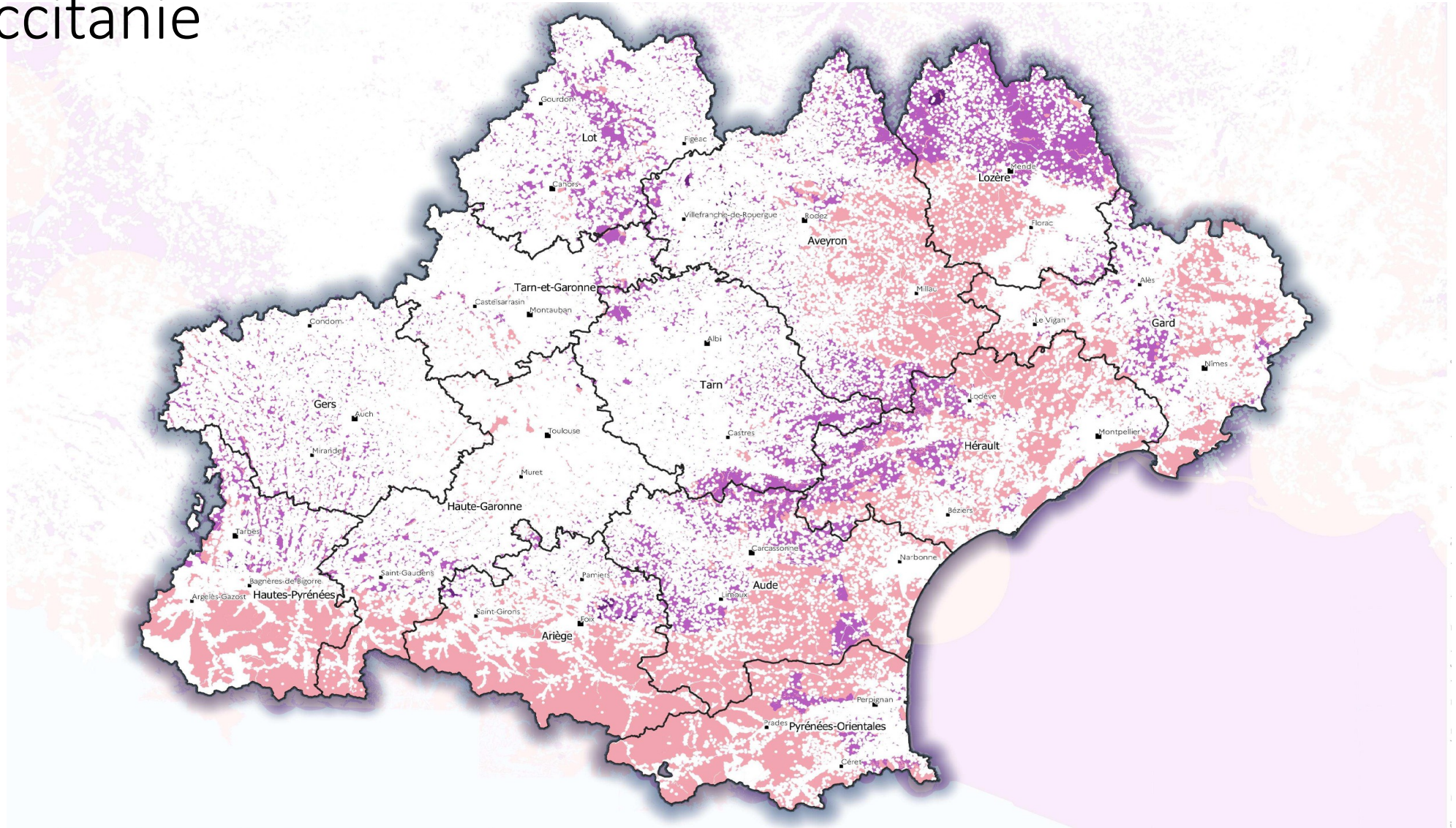
Zone où des enjeux ont été identifiés et devront être pris en compte  
Zone favorable sous réserve de la prise en compte d'enjeux

3

Zone où des enjeux locaux ont pu être identifiés et devront être pris en compte  
Zone favorable sous réserve de la prise en compte d'enjeux locaux



# Proposition de zones favorables à l'éolien terrestre en Occitanie



10/07/2023



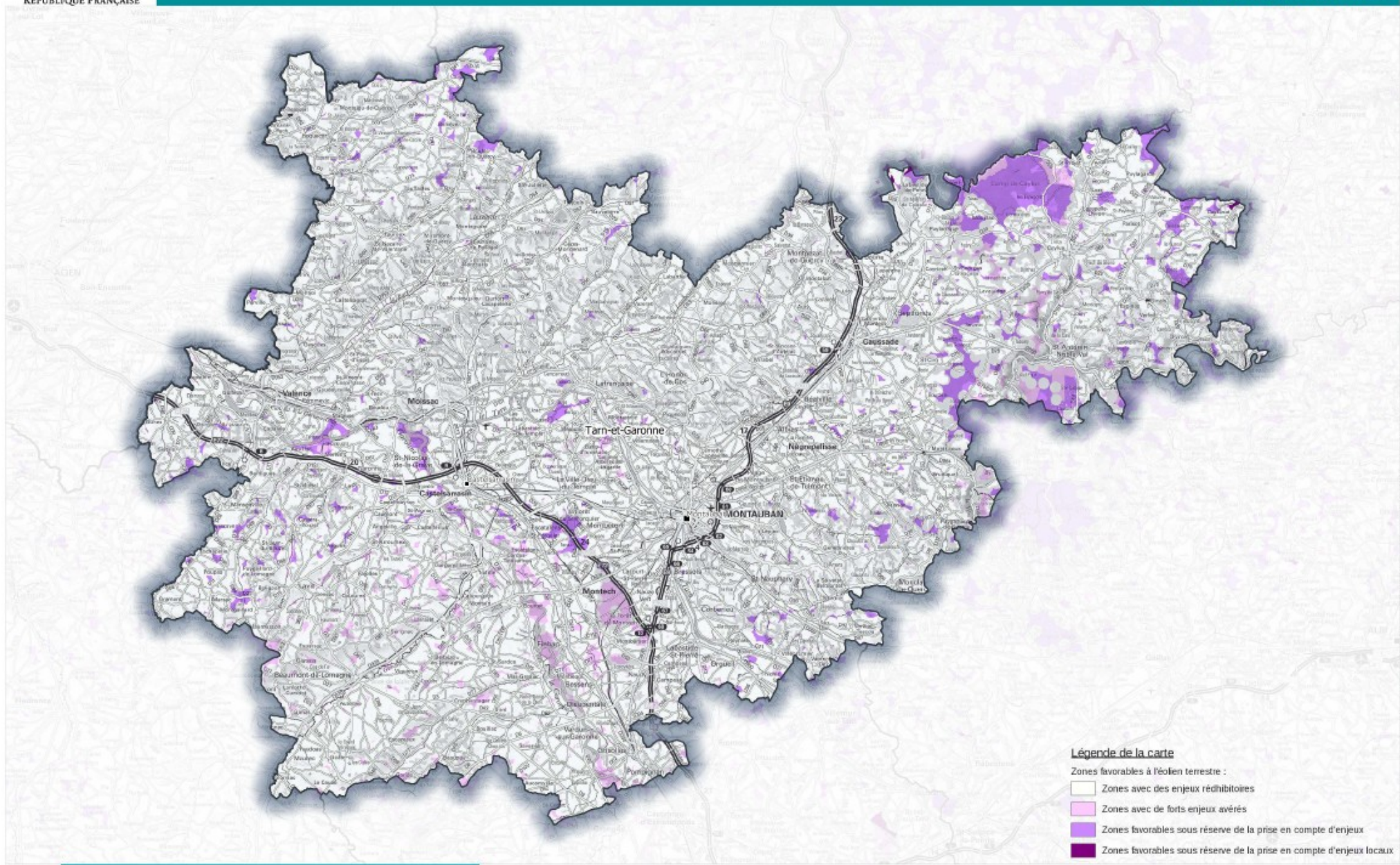
0 10 20 km

Légende de la carte

- 0 - Enjeux rédhitoires
- 1 - Zone avec de forts enjeux avérés
- 2 - Zone favorable sous réserve de la prise en compte d'enjeux
- 3 - Zone favorable sous réserve de la prise en compte d'enjeux locaux



## Proposition de zones favorables à l'éolien terrestre







**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Merci*